



 IMPRIMER L'ARTICLE

 Fermer

Infos du jour

Article paru le 15/06/2006

IMMIGRATION. LE 1ER JUILLET, LE SURSIS ACCORDÉ PAR NICOLAS SARKOZY AUX SANS PAPIERS SCOLARISÉS PREND FIN. LA MOBILISATION DES NOUVEAUX « JUSTES » PREND DE L'AMPLEUR POUR EMPÊCHER L'EXPULSION DE CENTAINES D'ÉCOLIERS TOULOUSAINS.

Il faut sauver les enfants

Cette époque n'est pas anodine où l'on s'apprête à cacher des gosses pour leur éviter le cauchemar, sinon la mort. Nous en sommes là. Nous en sommes à cette impression de retour en arrière vers ces temps où les « Justes » planquaient les Juifs traqués par les Nazis.

Mercredi dernier à Toulouse, à leur propre surprise ils étaient plus de 120 personnes à gonfler les rangs du Réseau éducation sans frontières (RESF). Plus de 120 de ces nouveaux Justes, dont beaucoup d'enseignants qui se préparent sereinement à affronter les risques qu'ils encourent à s'opposer à l'expulsion des enfants sans papiers. Cinq ans de prison, jusqu'à 20 000 euros d'amende... Peu importe pour ces parrains et marraines (lire ci-dessous), l'heure est trop grave. Car dans Toulouse et ses environs, plus de 300 élèves étrangers sans papiers sont menacés d'expulsion le 1er juillet vers le pays d'origine de leurs parents (lire par ailleurs). L'élu d'opposition et membre du Réseau, François Simon parraine des écoliers et des familles toulousains. Il observe que « pour le seul lycée polyvalent de la Cépière, 30 élèves sont concernés ».

300 ? « Peut-être même plus, c'est difficile à estimer car, par définition, les familles se cachent », juge Jean-François Mignard. Le président de la Ligue des Droits de l'homme de Haute-Garonne voit grandir une mobilisation qui s'étend dans le département : « Les communes de Cugnaux, Ramonville, Saint-Orens et Saint-Jean ouvrent leurs portes pour organiser le parrainage des enfants. »

Son engagement personnel comme celui d'autres personnalités, connues ou anonymes pour Sarah, Inès, Kheira, Djamila, Samuel, Rachel et tous les autres, Jean-François Mignard le qualifie de « naturel face à l'insupportable » et le justifie au nom du droit d'insurrection, inscrit à l'article 3 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le 1er juillet, parrains et familles expulsables se retrouveront place du Capitole. D'ici là, le RESF a obtenu d'Olivier Poivre-d'Arvor, coorganisateur du Marathon des mots, une tribune au début de sept spectacles, dont ceux d'Umberto Ecco, Jacques Higelin et Carole Bouquet. Juste quelques mots. Quelques mots justes.

J.-L. D.-C.

« Au cas par cas »

Une circulaire du 31 octobre 2005 du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy suspend les expulsions des élèves jusqu'aux vacances d'été. L'aménagement présenté comme une « mesure de clémence » par le ministre il y a quelques jours, qualifiée de « mesure démagogique » par Jean-François Mignard, le

président de la Ligue des droits de l'homme de Haute-Garonne, ne change rien à l'affaire : il ne concernerait que 1 à 2 % des élèves. Et l'instauration d'un traitement « au cas par cas » dont sont officiellement chargés les préfets depuis hier ne signifie rien d'autre, pour les parrains d'enfants expulsables, qu'un traitement à la gueule du client.

Ils disent « non à l'expulsion de Kheira et sa famille »

Les initiatives se multiplient pour éviter l'expulsion d'enfants scolarisés. Hier, une centaine de personnes ont manifesté devant la préfecture pour remettre au préfet une pétition de 4 500 signatures s'opposant à l'expulsion de Kheira et de ses parents.

Kheira est cette petite fille de 4 ans, née à Toulouse, dont nous avons déjà parlé dans nos éditions précédentes, et qui suit la classe à l'école maternelle Eugène-Montel de Cugnaux où ses parents sont arrivés d'Algérie quelques mois avant sa naissance. Depuis, ils demandent en vain l'asile territorial. L'an dernier, observait hier Dominique Thoumin, la présidente de la Confédération syndicale des familles qui, avec la FCPE, avait appelé à la manifestation, « le préfet avait promis une régularisation si la famille trouvait un logement ». Or, note Philippe Guérin, le maire de Cugnaux venu en renfort et inquiet du mutisme préfectoral, « un T3 est disponible sur le contingent du conseil général. Pour l'obtenir, Kheira et sa famille doivent être régularisés. Hormis pour des raisons politiques d'un ministre dont je me méfie des déclarations, il n'y a aucune raison qu'on expulse cette enfant scolarisée et née en France. » Car aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour la régularisation.

Le cabinet du préfet de Haute-Garonne, Jean Daubigny a reçu une délégation de manifestants à qui il a fait savoir qu'il prenait bonne note de la pétition, de la promesse d'embauche faite au papa de Kheira, etc. De son côté, Lahouaria, la maman de Kheira s'en remettait à la bienveillance de l'État : « J'espère... J'espère que tous les efforts que tout le monde a faits pour nous jusqu'à aujourd'hui vont être récompensés. On a beaucoup de chance d'être à Cugnaux... J'espère que le préfet va entendre... Et qu'en plus de mon cas, toutes les autres familles soient régularisées ».

Une nouvelle manifestation est prévue samedi à 14 h 30 centre commercial d'Empalot contre le nouveau centre de rétention de sans-papiers de Blagnac.

Paroles de parrains

Connus ou anonymes, à Toulouse, les membres du Réseau éducation sans frontières s'opposent à l'expulsion des enfants en les parrainant. Ils les cacheront s'il le faut. Quitte à finir derrière les barreaux.

À la librairie Ombres Blanches, Hélène Cardona est chargée de la venue des auteurs. Elle est l'une de ces marraines. Prête, s'il le faut, à aller en prison. Parce qu'elle trouve « inadmissible, ahurissante, inimaginable » cette histoire d'expulsion : « Vouloir déscolariser des enfants pour les expulser est l'une des formes de barbarie de notre siècle. J'ai ressenti un besoin violent de dire « cette fois-ci j'irai jusqu'au bout. Si là je ne bouge pas, je ne bougerai jamais ». À la lecture de l'Histoire, parrainer ces enfants c'est ne plus vouloir participer de la barbarie ».

Ancien prof de lettres à l'université du Mirail, Michel Didier pense qu'il est « simplement question d'humanité. Par-delà la question de l'immigration traitée avec beaucoup de désinvolture, par-delà le problème général des sans-papiers, tout devient particulièrement aigu quand il s'agit d'enfants. Nés en France ou pas, ce sont des enfants. On sait quel sera leur sort si on les envoie dans le pays d'origine de leurs parents. Les risques ? « Que pèsent-ils quand on est face à des choix ? Nous courons un moins

grand risque que ces enfants ».

Dans sa loge de la Cave-Poésie dont il est l'âme, René Gouzenne s'est engagé « pour des raisons humanistes, humanitaires ». Parce que cette affaire lui rappelle trop celle de son enfance, gersoise, à Saint-Arailles. « J'ai vécu ça quand j'avais 10 ou 12 ans, avec les réfugiés espagnols. Mon père réunissait les familles séparées en allant chercher un fils ou une mère à Bram, à Argelès... Ça me fend le cœur qu'on veuille envoyer un enfant dans un pays où le seuil de pauvreté est parfois extrême. C'est un traumatisme violent. Insupportable. Ça me révolte que ces enfants soient punis de quelque chose dont ils ne sont pas responsables ».

J.-L. D.-C.

L'un reste, l'autre part...

[Exprimez-vous... Seriez-vous prêt à parrainer et à cacher un enfant sans papiers menacé d'expulsion ?](#)